

*SARL ELEVAGE LEBLOND
387 RUE D'HELFAUT
62 570 HELFAUT*

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UN ELEVAGE AVICOLE

NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE

DATE	VERSION	AUTEUR
10/09/2019	VERSION 1 – 1 ^{ER} DEPOT	CHARLOTTE VALANTIN
17/08/2020	VERSION 2 – 2 ^{EME} DEPOT	CHARLOTTE VALANTIN

1. PRÉSENTATION DU DEMANDEUR

La demande est présentée pour le compte de la SARL ELEVAGE LEBLOND.

SIRET : 482 831 443 00015
 Adresse du site en projet : 82 Rue de l'Épinoy – 62 570 PIHEM
 Références cadastrales : Section ZK parcelles n° 47, 48, 49, Section ZI parcelles n°139, 140, 145

2. PRÉSENTATION DU SITE

L'exploitation de la SARL ELEVAGE LEBLOND, localisée à PIHEM (62), est une exploitation d'élevage avicole. Cet élevage est aujourd'hui déclaré pour 20 500 animaux-équivalents, élevés dans un bâtiment de 1 020 m².

M. Damien LEBLOND est installé sur l'exploitation depuis 2005, à la suite de son père, qui a mis en place le premier bâtiment d'élevage en 1998.

Le site d'exploitation est localisé en milieu agricole, entouré de parcelles cultivées, de prairies et de corps de ferme. L'habitat est groupé dans les villages et hameaux (hameau de l'Épinoy en l'occurrence). Le tiers le plus proche se situe à 27 mètres du bâtiment d'élevage bovins de l'EARL LEBLOND et à 103 mètres du bâtiment d'élevage avicole V1 existant.

tableau 1. Communes concernées par l'enquête publique

Communes du rayon d'affichage	PIHEM, BELLINGHEM, BLENDÉCQUES, CLETY, ECQUES, ESQUERDES, HALLINES, HELFAUT, HEURINGHEM, REMILLY-WIRQUIN, SAINT-AUGUSTIN, WIZERNES
--------------------------------------	--

3. EXPOSÉ DU PROJET

Le projet de l'exploitation consiste à construire 2 bâtiments de 2 400 m² chacun et un hangar de compostage sur site.

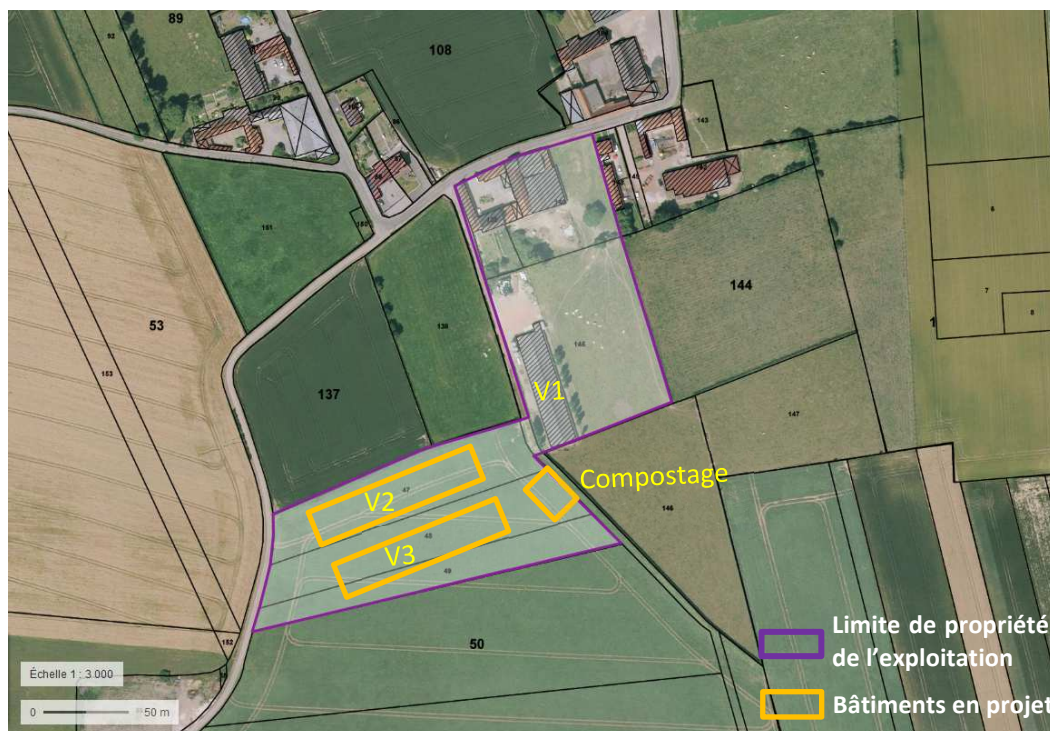
tableau 2. Nomenclature ICPE relative à l'exploitation – APRES PROJET

Activité	Seuil	Capacité	Rubrique	Régime
Elevage intensif de volailles	Avec plus de 40 000 emplacements pour les volailles	122 800 emplacements	3660-a	Autorisation
Gaz inflammables liquéfiés catégories 1 et 2	Quantité totale susceptible d'être présente inférieure à 6 t	5,25 t	4718	NC (Non Concerné)
Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3	Quantité totale < 50 t	1,68 t	4331	NC
Silos et installations de stockage en vrac de céréales, grains, produits alimentaires...	Silos plats : volume total de stockage inférieur à 5 000 m ³	- m ³	2160	NC
	Autres installations : volume total de stockage inférieur à 5 000 m ³	318 m ³		
Papier, carton ou matériaux combustibles	Volume susceptible d'être stocké inférieur à 1000 m ³	141 m ³	1530	NC
Installations de compostage de déchets non dangereux	Quantité de matières traitées < 3 t/jour	2,4 t/jour	2780-1	NC

Le plan et le tableau ci-dessous présentent les installations de l'exploitation après projet :

tableau 3. Les bâtiments d'élevage après projet

Bâtiment	Surface extérieure (m ²)	Surface intérieure (m ²)	Nombre de places max (poulets de chair)
V1	1 083	1 020	22 000
V2	2 529	2 400	50 400
V3	2 529	2 400	50 400
TOTAL	6 141	5 820	122 800



4. FONCTIONNEMENT DU SITE APRÈS PROJET

Des poulets de chair sont élevés sur l'exploitation. Le fonctionnement est basé sur un mode de conduite d'élevage en une bande, avec un vide sanitaire d'une semaine entre chaque bande, et une rotation de 7 lots/an. Environ 859 600 poulets seront produits à l'année après projet.

Les animaux sont alimentés par des aliments concentrés et du blé provenant de l'exploitation de l'EARL LEBLOND.

5. GESTION DES EFFLUENTS D'ÉLEVAGE

Les animaux étant élevés sur béton et litière accumulée dans les bâtiments, du fumier et des eaux de lavage seront produits. Le fumier sera stocké sous les animaux pendant toute la durée de l'élevage. Les eaux de lavage seront stockées dans des fosses.

Les effluents seront ensuite compostés dans le hangar de compostage. Le compost produit sera normalisé et vendu en tant qu'engrais ou amendement organique.